



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

CONDUITE D'URGENCE ET MISE EN ACCUSATION

Suite au mot d'ordre lancé par l'Association depuis les accusations de conduite dangereuse causant la mort contre certains de nos policiers impliqués dans des accidents de la route, j'ai pu convaincre le président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, M. Robin Côté, et le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, M. Yves Francoeur, de se joindre à moi pour faire pression sur le ministère de la Sécurité publique du Québec pour qu'un comité interministériel soit mis en place afin de réfléchir et fixer de nouvelles balises de conduite en matière de conduite d'urgence au Québec.

J'ai rejoint M. Louis Morneau, sous-ministre associé et responsable des affaires policières au Québec, afin de discuter du sujet et lui demander une rencontre officielle en compagnie des deux autres présidents de syndicats policiers, soit MM. Côté et Francoeur. Cette rencontre aura lieu le 14 novembre 2016.

Entre-temps, je vais tenter d'entrer en contact avec les syndicats des autres services d'urgence, tels que pompiers et ambulanciers, afin de leur proposer de se joindre au mouvement.

Pierre Veilleux, président